



# COMMUNAUTE DE COMMUNES

## DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025

Nombre de membres du Conseil Communautaire :	Nombre de membres qui se trouvent en fonction :	Nombre de délégués : - présents : - représentés : TOTAL
48	48	40 4 44

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 11 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

#### Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire -	M. Marc DECKERT, Adjoint Mme Armelle MORGENTHALER, Cons. Mun. M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DINSCHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune d'OBERRHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire -
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun.	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> -
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe	<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -		

#### Membres représentés :

Mme Véronique ELO	ayant donné procuration à M. Julien HAEGY
Mme Solène HOEHN	ayant donné procuration à M. Eric FRANCHET
M. Alain VON WIEDNER	ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER
M. Nicolas WEBER	ayant donné procuration à M. Laurent FURST

#### Membres excusés :

M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe d'OBERRHASLACH

#### Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG
--

**OBJET : FINANCES ET BUDGET – CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PISCINE A MUTZIG :  
AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT**

---

**N° 25-85**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2311-3 ;
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- VU** sa délibération N° 21-98 du 9 décembre 2021 adoptant le Règlement Budgétaire et Financier de la Communauté de Communes ;
- VU** le projet de construction d'un nouvel équipement aquatique à MUTZIG ;
- VU** sa délibération N° 24-77 du 3 octobre 2024 portant adoption de l'avant-projet définitif (APD) de cette opération ;
- VU** sa délibération N° 25-03 du 27 février 2025 relative au Débat d'Orientations Budgétaires, sur la base du Rapport d'Orientation budgétaire, de l'exercice 2025, portant notamment à connaissance des élus l'ensemble des engagements juridiques et comptables préalablement réalisés par la Communauté de Communes ;
- VU** le Budget Primitif de recettes et dépenses présumées de l'Exercice 2025 arrêté par le Conseil Communautaire, en sa séance du 27 mars 2025 ;
- VU** sa délibération N° 25-34 du 14 mai 2025 approuvant les Décisions Modificatives N° 1 du Budget Primitif du Budget Annexe "Aires d'accueil des Gens du Voyage" de l'exercice 2025 ;
- VU** sa délibération N° 25-55 du 25 septembre 2025 approuvant les Décisions Modificatives du Budget Primitif de l'exercice 2025 des Budgets Annexes « Assainissement », « Eau » et "Aires d'accueil des Gens du Voyage";
- VU** sa délibération N° 25-86 de ce jour approuvant notamment les Décisions Modificatives N° 1 du Budget Primitif du Budget Principal de l'exercice 2025 ;

**CONSIDERANT** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2025 ;

**CONSIDERANT** que le déploiement des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) en section d'investissement permettra de présenter les conséquences financières pluriannuelles de la politique d'investissement mise en œuvre, en définissant une capacité maximale d'engagement pluriannuel de la collectivité, et limitant les ouvertures de crédits annuels aux seuls besoins de mandatements de dépenses et de titres de recettes de l'année ;

**CONSIDERANT** que la mise en œuvre des AP/CP se traduit par une décision modificative ayant notamment pour objet un tel déploiement, et permettant de débuter l'année 2026 par une gestion en AP/CP des engagements financiers préalables sans attendre le vote du budget ;

**CONSIDERANT** que cette procédure favorise la gestion pluriannuelle d'investissements et permet de ne pas faire supporter au budget de l'année l'intégralité d'une dépense pluriannuelle ;

**SUR LE RAPPORT** de la Commission Réunie, en sa séance du 27 novembre 2025 ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Madame Marie-Reine FISCHER, Vice-Présidente ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré

**par 42 voix POUR, 0 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS**  
**approuve**

la création de l'autorisation de programme et crédits de paiement pour les Travaux de construction d'un nouvel équipement aquatique à MUTZIG : Opération N° 3235-Travaux : 3235 Piscine de MUTZIG - AP/CP TRAVAUX.

**précise**

que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2025,

**et autorise**

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à engager les dépenses et mandater les dépenses y afférentes.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

La secrétaire de séance,



Laetitia MARTZ

Le Président,



Laurent FURST

**Délibération rendue exécutoire après :**

- transmission au contrôle de légalité le : 12 décembre 2025
- publication sur le site internet le : 12 décembre 2025

**Acte à classer****DE-25-85**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2025-12-12T11-23-11.00 ( MI266111841 )**Identifiant unique de l'acte :** 067-246701064-20251211-DE-25-85-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )**Objet de l'acte :** FINANCES ET BUDGET - CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PISCINE  
A MUTZIG : AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS  
DE PAIEMENT**Date de décision :** 11/12/2025**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics**Identifiant unique de l'acte antérieur :****Acte :** 25-85 FB CONSTRUCTION  
NOUVELLE PISCINE AUTORISATION  
DE PROGRAMME ET DES CREDITS  
DE PAIEMENT.PDF **Multicanal :** Non**Classer****Annuler****Préparé**

Date 12/12/25 à 11:23

Par SEGUIN Muriel**Transmis**

Date 12/12/25 à 11:23

Par SEGUIN Muriel**Accusé de réception**

Date 12/12/25 à 11:29